

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Exercice clos le 31 août 2019

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION.....	3
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	4
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	4
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	5
FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019	5
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES.....	9
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2019 ET 2018.....	13
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018	15
SITUATION FINANCIÈRE	17
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	18
PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES ET RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES	22
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS.....	22
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	23
RISQUE D'ENTREPRISE	23
EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT	23
ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	24
INSTRUMENTS FINANCIERS	24
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	24
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	25
UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE	25
INFORMATION SECTORIELLE	26
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	26
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	26
ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES	27
NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR.....	28
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	28

BASE DE PRÉSENTATION

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion portant sur la situation financière de Goodfood Market Corp. (aussi désignée dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos », « Goodfood » ou la « Société ») au 31 août 2019 et sur les résultats d'exploitation de la Société et de sa filiale pour l'exercice clos à cette date. En mars 2019, la Société a créé une filiale en propriété exclusive, Yumm Meal Solutions Corp. Ce rapport de gestion, daté du 14 novembre 2019, reflète les informations disponibles à cette date. Toutes mentions dans le présent rapport de gestion à l'exercice 2019 et à l'exercice 2018 se rapportent respectivement à l'exercice clos le 31 août 2019 et à l'exercice clos le 31 août 2018. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 août 2019. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états. Goodfood a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »).

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos estimations, et nos intentions. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle encourt à un moment donné dans le contexte d'événements passés et futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, l'industrie alimentaire, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, la responsabilité associée aux produits, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, les activités

syndicales, la dépendance à l'égard de la direction, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, ainsi que le changement climatique et les risques liés à l'environnement. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients. Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS, dont celles-ci : « ventes de marchandises brutes », « bénéfice brut ajusté », « marge brute ajustée », « BAIIA », « BAIIA ajusté » et « marge du BAIIA ajusté ». Pour une définition et un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Goodfood est un chef de file canadien de l'épicerie en ligne, livrant des solutions de repas frais et des denrées facilitant pour ses membres, d'un océan à l'autre, la dégustation de délicieux repas à la maison chaque semaine. La mission de Goodfood est de réaliser l'impossible, de la ferme à la cuisine, en permettant aux membres d'effectuer leur planification de repas et leur épicerie hebdomadaire en moins d'une minute. Les membres de Goodfood ont accès à une sélection unique de produits en ligne ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son écosystème de classe mondiale relié directement au consommateur qui élimine le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail. La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec), Canada. La Société dispose aussi de deux installations de production secondaires situées en Alberta et au Québec, et l'ouverture d'une installation de production supplémentaire en Colombie-Britannique est prévue en janvier 2020. Au 31 août 2019, Goodfood comptait 200 000 abonnés actifs.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'industrie de l'épicerie en ligne est l'un des secteurs affichant la plus forte croissance dans le monde. En conséquence, Goodfood est d'avis qu'il existe d'importantes opportunités d'accroître rapidement sa base d'abonnés en continuant d'investir dans des campagnes de marketing très ciblées, dans l'élargissement de la capacité de production au moyen de nouvelles installations et d'investissements liés à l'automatisation, dans l'enrichissement de ses gammes de produits et dans la poursuite de l'expansion de sa plateforme nationale. La stratégie de Goodfood est de différer la rentabilité à court terme afin d'investir dans la création de valeur à long terme pour ses actionnaires. Accroître la part de marché, la taille et l'offre de produits de Goodfood permettra à la Société d'augmenter la valeur offerte à ses clients ainsi que de réaliser des rendements élevés sur le capital investi. À mesure que la Société augmente sa base d'abonnés, nous sommes confiants que Goodfood réalisera des économies d'échelle et d'autres gains d'efficacité, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité tout en continuant d'engendrer une expérience sans égale pour les abonnés.

Ces objectifs s'appuient sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. Ces risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces objectifs. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risque d'entreprise » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE L'EXERCICE 2019 ET DE L'EXERCICE 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 90,8 millions de dollars, ou 129 %, pour atteindre 161,3 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 25,0 %, soit une amélioration de 4,2 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 40,3 millions de dollars, en hausse de 25,7 millions de dollars, ou 175 %.
- La perte nette s'est établie à 20,9 millions de dollars, en hausse de 11,5 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,38 \$.
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 0,9 million de dollars, soit une hausse de 0,7 million de dollars.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à des restrictions se sont chiffrés à 47,6 millions de dollars, soit une hausse de 23,2 millions de dollars par rapport au 31 août 2019.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 116,7 millions de dollars, ou 139 %, pour atteindre 200,8 millions de dollars.
- La marge brute ajustée a atteint 39,7 %, soit une amélioration de 6,1 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 79,8 millions de dollars, en hausse de 51,6 millions de dollars, ou 182 %.
- Au 31 août 2019, on comptait 200 000 abonnés actifs, soit une hausse de 111 000 abonnés, ou 125 %, comparativement au 31 août 2018.

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la marge brute, la marge brute ajustée, le bénéfice brut, le bénéfice brut ajusté, la perte nette et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 23,9 millions de dollars, ou 112 %, pour atteindre 45,3 millions de dollars.
 - La marge brute s'est établie à 26,7 %, soit une amélioration de 5,2 points de pourcentage.
 - Le bénéfice brut s'est chiffré à 12,1 millions de dollars, en hausse de 7,5 millions de dollars, ou 163 %.
 - La perte nette s'est établie à 5,9 millions de dollars, en hausse de 2,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,10 \$.
 - Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 2,7 millions de dollars, soit une baisse de 3,6 millions de dollars.
 - Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 30,2 millions de dollars, ou 117 %, pour atteindre 56,0 millions de dollars.
 - La marge brute ajustée a atteint 40,7 %, soit une amélioration de 5,7 points de pourcentage.
 - Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 22,8 millions de dollars, en hausse de 13,8 millions de dollars, ou 152 %.
- 1) La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la marge brute, la marge brute ajustée, le bénéfice brut, le bénéfice brut ajusté, la perte nette et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**Expansion de la principale installation de production située au Québec (Canada)**

Le 24 septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de sa principale installation de production située à Montréal, visant à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés, portant la superficie totale à 155 000 pieds carrés et permettant de doubler la capacité de production de l'installation. La période de location initiale se termine en octobre 2023 et est assortie d'options de renouvellement pour les quinze années à venir. Les améliorations locatives étaient pratiquement achevées au 31 août 2019. Cela a permis à la Société de gérer efficacement sa forte croissance soutenue grâce à ses capacités accrues de production de repas prêts à cuisiner et à sa capacité d'offrir des denrées alimentaires additionnelles à ses clients.

Financement par emprunt

En novembre 2018, la Société a conclu une entente avec une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1 million de dollars. En avril 2019, l'institution financière canadienne a augmenté le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 1 million de dollars à 3 millions de dollars.

En août 2019, la Société a obtenu un engagement auprès de la même institution financière canadienne pour un autre prêt à terme de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'entente signée en novembre 2018. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable et porté de 3 millions de dollars à 5 millions de dollars le montant de l'autre financement à court terme.

Le prêt à terme ainsi que la ligne de crédit renouvelable portent intérêt à un taux variable basé sur le taux CDOR majoré de 2,50 %. Les prêts à terme seront remboursables en versements trimestriels de 125 000 \$ et de 31 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 et du 31 août 2020, respectivement, avec un remboursement du solde à la fin du terme en novembre 2021.

Au 31 août 2019, une tranche de 1,5 million de dollars de la ligne de crédit renouvelable avait été déboursée et une tranche de 12,5 millions de dollars des prêts à terme avait été déboursée afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société.

En mars 2019, la Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt avec la même institution financière canadienne renommée. Grâce à ces contrats, la Société est parvenue à fixer à 4,72 % et à 4,57 %, respectivement, le taux d'intérêt applicable à deux tranches de la dette à long terme de la Société, soit une tranche d'une valeur nominale de 2,5 millions de dollars et une autre d'une valeur nominale de 1,3 million de dollars. Ces taux seront applicables jusqu'à l'échéance prévue pour novembre 2021.

Émission d'actions

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit brut de 21,1 millions de dollars. La Société a affecté une partie du produit du placement à l'investissement en automatisation, à l'agrandissement de son installation de production en Alberta, au développement et à la mise en place d'options pour le déjeuner et de plats prêts-à-manger ainsi qu'au développement d'emballages écologiques, au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société, et elle entend continuer d'employer ce produit à ces fins. Se reporter à la rubrique « Utilisation du produit tiré des appels publics à l'épargne » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur l'utilisation du produit.

Agrandissement de l'installation de production en Alberta (Canada)

Au deuxième semestre de l'exercice 2019, la Société a entrepris la réalisation d'améliorations locatives importantes à son installation de production en Alberta afin d'accroître la capacité de production de cette installation. Les améliorations locatives étaient pratiquement achevées au 31 août 2019. La capacité supplémentaire aidera la Société à répondre à la demande croissante de produits Goodfood en Alberta et dans l'Ouest canadien en général.

Yumm.ca

Le 16 mai 2019, la Société a annoncé le lancement de Yumm.ca, un service de repas prêts à cuisiner économiques offert partout au pays à des clients soucieux de leur budget.

Solutions de repas pour le déjeuner et installation de production

Le 10 juin 2019, la Société a annoncé que sa première solution de repas pour le déjeuner, soit des smoothies prêts-à-mélanger composés de superaliments, est offerte dorénavant partout au Canada. Depuis lors, la Société a élargi sa gamme de déjeuners en mettant au point des bols d'avoine artisanaux et de savoureuses omelettes.

Le 18 juin 2019, la Société a signé un contrat de location de cinq ans assorti d'une option de renouvellement de trois ans visant une installation de production pour le déjeuner de 20 000 pieds carrés située au Québec (Canada). Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 895 000 \$. Les activités de la nouvelle installation ont débuté en août 2019.

Installation de production de la Colombie-Britannique (Canada)

Le 3 juillet 2019, la Société a signé un contrat de location de dix ans assorti d'une option de renouvellement de cinq ans visant une installation de production de 84 000 pieds carrés située en Colombie-Britannique (Canada). La livraison de l'installation de production a eu lieu le 1^{er} octobre 2019 et les paiements de loyer ont débuté le 15 janvier 2020. Les améliorations locatives de l'installation ont commencé le 1^{er} octobre 2019 et la direction a l'intention de mettre les activités de la nouvelle installation en branle au début de l'année civile 2020. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 14,6 millions de dollars. L'installation, qui desservira les clients de la Colombie-Britannique, offre de la souplesse en matière de capacités opérationnelles grâce à l'espace disponible pour les produits prêts-à-cuisiner et éventuellement l'offre de produits supplémentaires.

Plats prêts-à-manger

En juillet 2019, la Société a lancé ses plats prêts-à-manger dans la province de Québec, et elle étend graduellement leur distribution à l'échelle du Canada. La gamme de plats prêts-à-manger se compose de repas préparés inspirés de nos recettes originales prêtes-à-cuisiner élaborées à l'interne les mieux notées, de salades fraîches et de soupes nourrissantes. La gamme de plats prêts-à-manger est conçue afin d'élargir l'offre de la Société à ses clients actuels et éventuels dans le but d'offrir une solution complète de repas à domicile couvrant les différents repas de la journée.

Abonnés actifs

En date du 31 août 2019, la Société a atteint la marque des 200 000 abonnés actifs. Ce nouveau jalon résulte de l'ajout d'un nombre net de 11 000 nouveaux abonnés actifs au quatrième trimestre et d'un nombre net de 111 000 nouveaux abonnés actifs pour l'exercice.

Marques privées

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé ses produits de marques privées dans la province de Québec, et elle étend graduellement leur distribution à l'échelle du Canada. La Société offre des denrées alimentaires de base courantes à des prix exclusifs, dont de l'huile d'olive extra-vierge, du sel de mer, un éventail de protéines de première qualité, du beurre d'arachides, du thé, et plus encore.

Nouveaux membres du conseil

Terry Yanofsky et François Vimard se sont joints au conseil d'administration de Goodfood en mai et en août 2019, respectivement. Mme Yanofsky est vice-présidente principale et directrice générale de Sephora Canada et possède une grande expérience de direction dans le commerce de détail. M. Vimard, qui s'est joint au conseil à titre de président du comité d'audit, est actuellement administrateur de sociétés indépendant. Il a œuvré pendant plus de 22 ans au sein d'Empire Ltd./Sobeys Inc., en dernier lieu à titre de président et chef de la direction par intérim des deux organisations après avoir été chef de la direction financière de 2007 à 2016.

Lancement des boîtes de livraison réutilisables

Le 16 octobre 2019, la Société a lancé ses boîtes de livraison réutilisables en Alberta et au Québec, se positionnant à l'avant-garde de l'industrie pour ce qui est des initiatives de durabilité écologique.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Le tableau qui suit présente les principales données financières tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018, conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars canadiens)	31 août 2019	31 août 2018
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	47 649 \$	24 453 \$
Immobilisations corporelles	13 545	6 006
Total des actifs	80 783	34 309
Total de la dette ¹⁾	14 031	2 592
Capitaux propres	17 401	16 456

¹⁾ Le total de la dette comprend la ligne de crédit et la partie courante et non courante de la dette à long terme.

(en milliers de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août	
	2019	2018
Résultat global		
Produits	161 333 \$	70 502 \$
Bénéfice brut	40 310	14 660
Perte nette représentant le résultat global	(20 937)	(9 434)
Perte par action, de base et diluée	(0,38)	(0,19)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	880 \$	176 \$
Activités de financement	29 555	10 901
Activités d'investissement	(7 239)	(4 171)

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans cette rubrique, on décrit les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. On y fait également un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, le cas échéant. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers pour les périodes indiquées.

Paramètres	Définitions
Abonnés actifs	Un abonné qui doit recevoir une livraison ou qui a décidé de suspendre la livraison pour le prochain cycle de livraison hebdomadaire. Les abonnés actifs excluent les abonnements annulés. Pour plus de certitude, les abonnés actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits au cours d'un cycle de livraison hebdomadaire donné. Bien que les abonnés actifs ne constituent ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, ils ne figurent pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste de nos états financiers consolidés, nous estimons que le paramètre des abonnés actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les produits futurs potentiels qui seront générés. La Société présente le nombre d'abonnés actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.
Mesures financières non conformes aux IFRS	Définitions
Ventes de marchandises brutes	Les ventes de marchandises brutes mesurent la valeur totale des ventes au détail des marchandises par la Société avant la prise en compte de tous les incitatifs et crédits inclus dans les produits. Les incitatifs et crédits, présentés à la valeur des ventes au détail, comprennent surtout des rabais lors de l'abonnement, généralement offerts aux nouveaux abonnés actifs lors de leur première livraison. Les ventes de marchandises brutes constituent une mesure financière non conforme aux IFRS. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile des produits, car, compte non tenu des incitatifs et des crédits, elle est plus représentative des produits futurs qui seront générés.
Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée	Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée mesurent le bénéfice brut et la marge brute en fonction de la valeur des ventes au détail. Le bénéfice brut ajusté est calculé en soustrayant le coût des marchandises vendues des ventes de marchandises brutes. La marge brute ajustée est exprimée en pourcentage et calculée comme étant le bénéfice brut ajusté divisé par les ventes de marchandises brutes. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures de rendement financier utiles, car les ventes de marchandises brutes reflètent les produits futurs qui seront générés et, par conséquent, le bénéfice brut et la marge brute futurs.
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes (produits financiers nets), des amortissements et de la charge d'impôt. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite des paiements fondés sur des actions, car il s'agit d'un élément de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et autres éléments qui, selon nous, ne découlent pas nécessairement des activités normales quotidiennes de la Société et pourraient entraver l'analyse des tendances en matière de rendement. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles, car elles permettent d'évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente.

ABONNÉS ACTIFS

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Nombre d'abonnés actifs à l'ouverture de la période	189 000	76 000	89 000	31 000
Variation nette du nombre d'abonnés actifs	11 000	13 000	111 000	58 000
Nombre d'abonnés actifs à la clôture de la période	200 000	89 000	200 000	89 000

VENTES DE MARCHANDISES BRUTES

Le tableau présente un rapprochement des produits et des ventes de marchandises brutes.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Produits	45 259 \$	21 371 \$	161 333 \$	70 502 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	–	–	(638)	–
Incitatifs et crédits	10 718	4 441	40 135	13 591
Ventes de marchandises brutes	55 977 \$	25 812 \$	200 830 \$	84 093 \$

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, les ventes de marchandises brutes ont respectivement inscrit une augmentation de 30,2 millions de dollars et de 116,7 millions de dollars, dépassant la barre des 200 millions de dollars pour l'exercice. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance constante du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de notre plateforme nationale qui couvre de nouvelles régions au Canada, et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, ainsi qu'aux activités de marketing stratégique prévues.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Ventes de marchandises brutes	55 977 \$	25 812 \$	200 830 \$	84 093 \$
Coût des marchandises vendues	33 182	16 778	121 023	55 842
Bénéfice brut ajusté	22 795 \$	9 034 \$	79 807 \$	28 251 \$
Marge brute ajustée	40,7 %	35,0 %	39,7 %	33,6 %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la marge brute ajustée a respectivement progressé de 5,7 points de pourcentage et de 6,1 points de pourcentage. Cette progression résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des ventes de marchandises brutes attribuable aux investissements continus en automatisation, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat supérieur auprès des fournisseurs clés. Le coût des aliments en pourcentage des ventes de marchandises brutes est demeuré stable au cours de l'exercice en raison d'une stratégie adoptée par la Société qui vise à accentuer la valeur offerte aux membres afin d'augmenter sa base d'abonnés et ses produits.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée se sont respectivement améliorés de 209 000 \$ et de 0,4 point de pourcentage et de 536 000 \$ et de 0,3 point de pourcentage en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le tableau suivant fait le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Perte nette	(5 887) \$	(2 956) \$	(20 937) \$	(9 434) \$
Charges financières nettes (produits financiers nets)	81	(50)	346	(98)
Amortissements	874	202	2 617	461
BAIIA	(4 932) \$	(2 804) \$	(17 974) \$	(9 071) \$
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	–	–	113
Paiements fondés sur des actions	541	158	1 810	458
BAIIA ajusté	(4 391) \$	(2 646) \$	(16 164) \$	(8 500) \$
Produits	45 259 \$	21 371 \$	161 333 \$	70 502 \$
Marge du BAIIA ajusté (%)	(9,7) %	(12,4) %	(10,0) %	(12,1) %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la marge du BAIIA ajusté s'est respectivement améliorée de 2,7 points de pourcentage et de 2,1 points de pourcentage. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la hausse de la marge du BAIIA ajusté s'explique principalement par l'augmentation des produits et du levier d'exploitation, par la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et par les coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison qui ont mené à une hausse du bénéfice brut, atténuée par l'accroissement des frais de vente et charges générales et administratives.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté se sont également améliorés de 510 000 \$ et de 1,4 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté auraient été de (5,4) millions de dollars et de (19,4) millions de dollars, de (4,9) millions de dollars et de (17,6) millions de dollars, et de (10,8) % et de (10,9) %, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019 si l'IFRS 16 n'avait pas été adoptée par anticipation.

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, le BAIIA ajusté exclut la perte hors trésorerie résultant de la sortie d'immobilisations corporelles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé annuel audité du résultat net et du résultat global de la Société pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT				EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT			
	2019	2018	Variation		2019	2018	Variation	
			(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾			(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾
Produits	161 333 \$	70 502 \$	90 831 \$	129 %	161 333 \$	70 502 \$	90 831 \$	129 %
Coût des marchandises vendues	121 023	55 842	(65 181)	117 %	121 559	55 842	(65 717)	118 %
Bénéfice brut	40 310 \$	14 660 \$	25 650 \$	175 %	39 774 \$	14 660 \$	25 114 \$	171 %
<i>Marge brute</i> ³⁾	25,0 %	20,8 %	s.o.	s.o.	24,7 %	20,8 %	s.o.	s.o.
Frais de vente, charges générales et administratives	58 284 \$	23 618 \$	(34 666) \$	147 %	59 171 \$	23 618 \$	(35 553) \$	151 %
Amortissements	2 617	461	(2 156)	468 %	1 276	461	(815)	177 %
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	113	113	100 %	–	113	113	100 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	346	(98)	(444)	453 %	(286)	(98)	188	192 %
Perte nette, représentant le résultat global	(20 937) \$	(9 434) \$	(11 503) \$	122 %	(20 387) \$	(9 434) \$	(10 953) \$	116 %
Perte nette par action, de base et diluée	(0,38) \$	(0,19) \$	(0,19) \$	100 %	(0,37) \$	(0,19) \$	(0,18) \$	95 %

¹⁾ Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

²⁾ La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

³⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de la plateforme nationale pour couvrir de nouvelles régions au Canada et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger.
- L'augmentation du bénéfice brut est le résultat de l'augmentation des produits et d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 ait eu une incidence positive de 0,3 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, de l'expansion de notre plateforme nationale, de l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, et des activités de marketing stratégique prévues. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse stratégique planifiée des coûts de marketing fondée sur des stratégies fructueuses d'acquisition de clients et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société et l'enrichissement de ses gammes de produits. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, principalement aux fins de l'agrandissement d'installations de production, des investissements en automatisation, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- La diminution de la perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles s'explique par la sortie d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2018. Aucune autre sortie d'immobilisations corporelles n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.
- La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et du solde de trésorerie lié aux activités d'exploitation et de financement.
- L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société pour les trimestres clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT				TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT			
	2019	2018	Variation		2019	2018	Variation	
			(en \$) ⁽¹⁾	(en %) ⁽²⁾			(en \$) ⁽¹⁾	(en %) ⁽²⁾
Produits	45 259 \$	21 371 \$	23 888 \$	112 %	45 259 \$	21 371 \$	23 888 \$	112 %
Coût des marchandises vendues	33 182	16 778	(16 404)	98 %	33 391	16 778	(16 613)	99 %
Bénéfice brut	12 077 \$	4 593 \$	7 484 \$	163 %	11 868 \$	4 593 \$	7 275 \$	158 %
<i>Marge brute</i> ³⁾	26,7 %	21,5 %	s.o.	s.o.	26,2 %	21,5 %	s.o.	s.o.
Frais de vente, charges générales et administratives	17 009 \$	7 397 \$	(9 612) \$	130 %	17 310 \$	7 397 \$	(9 913) \$	134 %
Amortissements	874	202	(672)	333 %	464	202	(262)	130 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	81	(50)	(131)	262 %	(91)	(50)	41	82 %
Perte nette, représentant le résultat global	(5 887) \$	(2 956) \$	(2 931) \$	99 %	(5 815) \$	(2 956) \$	(2 859) \$	97 %
Perte nette par action, de base et diluée	(0,10) \$	(0,06) \$	(0,04) \$	67 %	(0,10) \$	(0,06) \$	(0,04) \$	67 %

1) Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

2) La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

3) La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de la plateforme nationale pour couvrir de nouvelles régions au Canada et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger.
- L'augmentation du bénéfice brut est le résultat de l'augmentation des produits et d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 ait eu une incidence positive de 0,5 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, de l'expansion de notre plateforme nationale, de l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, et des activités de marketing stratégique prévues. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

-
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse stratégique planifiée des coûts de marketing fondée sur des stratégies fructueuses d'acquisition de clients et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société et l'enrichissement de ses gammes de produits. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
 - La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, principalement aux fins de l'agrandissement d'installations de production, des investissements en automatisation, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
 - La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et du solde de trésorerie lié aux activités d'exploitation et de financement.
 - L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des variances de l'état consolidé annuel audité de la situation financière de la Société au 31 août 2019 par rapport au 31 août 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	MONTANTS PRÉSENTÉS			MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16		
	31 août 2019	31 août 2018	Variation	31 août 2019	31 août 2018	Variation
Total des actifs	80 783 \$	34 309 \$	46 474 \$	70 212 \$	34 309 \$	35 903 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 149	24 453	20 696	45 149	24 453	20 696
Stocks	4 735	1 585	3 150	4 735	1 585	3 150
Trésorerie soumise à des restrictions	2 500	–	2 500	2 500	–	2 500
Immobilisations corporelles	13 545	6 006	7 539	14 053	6 006	8 047
Actifs au titre des droits d'utilisation	11 089	–	11 089	–	–	–
Total des passifs	63 382 \$	17 853 \$	45 529 \$	52 261 \$	17 853 \$	34 408 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Ligne de crédit	1 540	500	1 040	1 540	500	1 040
Créditeurs et charges à payer	30 704	11 343	19 361	30 704	11 343	19 361
Produits différés	5 923	2 522	3 401	5 923	2 522	3 401
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	12 491	2 092	10 399	12 787	2 092	10 695
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	12 724	–	12 724	–	–	–
Total des capitaux propres	17 401 \$	16 456 \$	945 \$	17 951 \$	16 456 \$	1 495 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Actions ordinaires	56 598	36 283	20 315	56 598	36 283	20 315
Déficit	(41 546)	(20 609)	(20 937)	(40 996)	(20 609)	(20 387)

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS SURVENUES ENTRE LE 31 AOÛT 2018 ET LE 31 AOÛT 2019

- L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est attribuable à la hausse des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et de financement, du fait de l'apport des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui s'est chiffré à 880 000 \$ ainsi que des transactions de financement par capitaux propres et par emprunt conclues au cours de l'exercice écoulé.
- L'augmentation des stocks est attribuable à la croissance de la Société dans le cadre de laquelle la hausse des stocks de nourriture et celle des stocks de matériel d'emballage cadrent généralement avec les tendances des produits hebdomadaires et mensuels, respectivement.
- L'augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions est le résultat d'une clause restrictive prévue par le financement par emprunt d'août 2019, selon lequel la banque a modifié l'accord de financement existant pour fournir à la Société un montant supplémentaire de 12 millions de dollars en prêt à terme, facilité de crédit renouvelable et autre financement à court terme mais exigeant un compte de garantie en trésorerie de 2,5 millions de dollars.

- L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique avant tout par les investissements liés à l'élargissement de la capacité de production et à l'automatisation des installations de production de la Société afin d'accroître leur capacité de production.
- L'augmentation des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location est attribuable à l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- Les créiteurs et charges à payer ont principalement augmenté en raison de la hausse des achats attribuable à la croissance de la Société, à l'augmentation des limites des cartes de crédit d'entreprise de la Société et à de meilleures conditions de paiement découlant d'un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés alors que la Société gagne en envergure.
- La hausse des produits différés résulte de la croissance de la Société et du moment où la période a pris fin dans le cycle de livraison hebdomadaire de la Société.
- L'augmentation de la dette à long terme s'explique par le financement accordé en novembre 2018, selon lequel la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme de 10 millions de dollars sur trois ans, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme assortis de modalités de remboursement favorables. En août 2019, la Société a obtenu un engagement auprès de la même institution financière canadienne pour un autre prêt à terme garanti de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'entente signée en novembre 2018, ce qui explique aussi l'augmentation de la dette à long terme. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable. Au 31 août 2019, des tranches de 10 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars des prêts à terme étaient déboursée, respectivement, afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société.
- L'accroissement au niveau des actions ordinaires est attribuable essentiellement à l'appel public à l'épargne mené à terme le 22 février 2019 aux termes duquel 6 019 212 actions ordinaires ont été émises pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, moins les frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars. Par ailleurs, une partie des options de rémunération des mandataires attribuées dans le cadre du placement privé réalisé en juin 2017 a été exercée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, ce qui a donné lieu à une émission de 299 064 actions ordinaires pour un produit brut de 598 000 \$.
- L'augmentation du déficit est imputable à la perte nette inscrite pour l'exercice 2019.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités, maximiser la protection du capital et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, sur des billets convertibles et sur des instruments d'emprunt à court terme et à long terme de premier rang, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose d'une réserve suffisante pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août		Variation
	2019	2018	
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	880 \$	176 \$	704 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	29 555	10 901	18 654
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 239)	(4 171)	(3 068)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 196 \$	6 906 \$	16 290 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	24 453	17 547	6 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et trésorerie soumise à des restrictions à la clôture de la période	47 649 \$	24 453 \$	23 196 \$

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, principalement attribuable à la croissance de la Société et à de meilleures conditions de paiement auprès des fournisseurs clés et, dans une moindre mesure, au classement de paiements locatifs de 1,8 million de dollars dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (641 000 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2018).

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout de l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 21,1 millions de dollars et de l'émission au cours de l'exercice 2019 d'instruments d'emprunt à long terme pour un produit de 12,5 millions de dollars, lesquelles ont été atténuées par l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 10 millions de dollars et l'émission d'instruments d'emprunt à long terme pour un produit de 2,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2018.

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2019 attribuable aux investissements liés à l'automatisation et à l'agrandissement des installations de production dans le but d'accroître les efficiences opérationnelles et la capacité de production.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les trimestres clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Variation
	2019	2018	
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 710) \$	939 \$	(3 649) \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	3 307	(175)	3 482
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 661)	(298)	(2 363)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 064) \$	466 \$	(2 530) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	49 713	23 987	25 726
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et trésorerie soumise à des restrictions à la clôture de la période	47 649 \$	24 453 \$	23 196 \$

La variation négative des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel d'une hausse de la perte nette, d'une variation moins favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une remise au locataire de 1 million de dollars qui a remboursé une portion importante des dépenses d'investissement liées à l'installation de production en Alberta (Canada), reçue au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le classement de paiements locatifs de 580 000 \$ dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (228 000 \$ pour le trimestre clos le 31 août 2018).

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du produit tiré du prêt à terme déboursé de 2,5 millions de dollars et du montant de 1 million de dollars déboursé sur la ligne de crédit renouvelable en août 2019.

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement au quatrième trimestre de l'exercice 2019 attribuable aux investissements liés à l'automatisation et à l'agrandissement des installations de production dans le but d'accroître les efficiences opérationnelles et la capacité de production.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2019, d'importantes transactions de financement ont été conclues, comme suit.

- En novembre 2018, la Société a obtenu, auprès d'une institution financière canadienne renommée, un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1 million de dollars. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang grevant tous les biens meubles et immeubles de la Société.
- En avril 2019, l'institution financière canadienne a augmenté le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 1 million de dollars à 3 millions de dollars.

- En août 2019, la Société a obtenu, auprès de la même institution financière canadienne, un autre prêt à terme de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'engagement pris en novembre 2018. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable et porté de 3 millions de dollars à 5 millions de dollars le montant de l'autre financement à court terme.
- Au 31 août 2019, des tranches de 10 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars des prêts à terme, respectivement, portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 % (4,46 % au 31 août 2019), étaient déboursées, ainsi qu'une tranche de 1,5 million de dollars de la ligne de crédit renouvelable, afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société. Les prêts à terme sont remboursables en versements trimestriels de 125 000 \$ et de 31 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 et du 31 août 2020, respectivement, avec un remboursement du solde à la fin du terme en novembre 2021.
- En mars 2019, la Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt avec la même institution financière canadienne renommée. Grâce à ces contrats, la Société est parvenue à fixer à 4,72 % et à 4,57 %, respectivement, le taux d'intérêt applicable à des tranches de la dette à long terme de la Société d'une valeur nominale de 2,5 millions de dollars et de 1,3 million de dollars. Ces taux seront applicables jusqu'à l'échéance prévue pour novembre 2021.
- Au 31 août 2019, la Société détenait des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales dont la limite autorisée globale s'élevait à 7,9 millions de dollars. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.
- La facilité de crédit comprend une garantie obligatoire de 2,5 millions de dollars placée dans un compte de trésorerie soumise à des restrictions ainsi que des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 31 août 2019.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, ainsi que les engagements à l'égard des contrats de location au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	1 540 \$	1 540 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	30 704	30 704	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	13 755	597	13 158	–
Contrats de location ^{1) 2)}	15 868	1 874	7 050	6 944
	61 867 \$	34 715 \$	20 208 \$	6 944 \$

¹⁾ Au 31 août 2019, des paiements locatifs futurs de 5,6 millions de dollars, pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant des contrats de location incluses à l'état consolidé annuel audité de la situation financière au 31 août 2019, ce qui représente des flux de trésorerie non actualisés de 6,4 millions de dollars.

²⁾ À l'exception des flux de trésorerie futurs liés à l'installation en Colombie-Britannique décrits à la rubrique « Faits saillants de l'exercice 2019 », il n'y a pas de sorties de trésorerie futures liées à des contrats de location auxquelles la Société est potentiellement exposée qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des obligations découlant de contrats de location.

ACTIONS ORDINAIRES

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé le 22 février 2019, la Société a émis 6 019 212 actions ordinaires (dont 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du conseil et principaux dirigeants) au prix de 3,50 \$ l'action pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, diminué des frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars. Se reporter à la rubrique « Utilisation du produit tiré des appels publics à l'épargne » du présent rapport de gestion pour des informations sur l'utilisation du produit par la Société.

PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES ET RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES

Dans le tableau suivant, on présente les abonnés actifs, les ventes de marchandises brutes, les produits, la perte nette et la perte nette par action, de base et diluée, des huit derniers trimestres.

	Trimestres clos les							
	31 août 2019 ¹⁾	31 mai 2019 ¹⁾	28 févr. 2019 ¹⁾	30 nov. 2018 ¹⁾	31 août 2018	31 mai 2018	28 févr. 2018	30 nov. 2017
Abonnés actifs	200 000	189 000	159 000	126 000	89 000	76 000	61 000	45 000
(en milliers de dollars canadiens)								
Ventes de marchandises								
brutes	55 977 \$	61 212 \$	46 535 \$	37 105 \$	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	–	–	638	–	–	–	–	–
Incitatifs et crédits	(10 718)	(11 348)	(10 580)	(7 488)	(4 441)	(3 943)	(3 167)	(2 039)
Produits	45 259	49 864	36 593	29 617	21 371	22 223	15 673	11 236
Perte nette	(5 887)	(3 639)	(6 560)	(4 851)	(2 956)	(1 564)	(2 393)	(2 520)
Perte nette par action, de base et diluée ²⁾	(0,10)	(0,06)	(0,13)	(0,09)	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,05)

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 a eu une incidence sur la perte nette et la perte nette par action de base et diluée. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

²⁾ La somme de la perte nette par action, de base et diluée, par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette par action, de base et diluée, depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les produits et les charges de la Société sont touchés par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la période courue des vacances, la Société s'attend à une baisse de ses produits étant donné qu'une forte proportion de ses abonnés actifs choisit de suspendre la livraison de leur panier. Elle s'attend également que la croissance du nombre d'abonnés actifs soit inférieure au cours de ces périodes. Lorsque le temps doux revient, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité des produits. Elle s'attend aussi que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La dette à long terme et la ligne de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt attribuable à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, comme il est mentionné à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion et à la note 13 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie détaillées, à court terme et à long terme, afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2020, les pertes d'exploitation attendues qui seront imputables à la croissance continue du nombre d'abonnés actifs de la Société et les dépenses en immobilisations supplémentaires devraient réduire le solde de trésorerie de la Société et sa situation de trésorerie par rapport au 31 août 2019, en l'absence d'un financement supplémentaire. D'après nous, les fonds en caisse de la Société et la capacité de financement fourniront les sources adéquates de liquidités afin de satisfaire aux exigences à court terme, de financer les dépenses d'investissement prévues ainsi que toutes pertes d'exploitation.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque de la Société.

EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

La Société pourrait devoir avoir recours à du financement additionnel dans l'avenir pour atteindre les objectifs énoncés à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, du fait de la croissance réalisée et attendue du nombre d'abonnés actifs, de l'investissement prévu dans les activités, les services logistiques, l'automatisation et la technologie, du développement de nouveaux produits, et de la possibilité qu'elle inscrive encore des pertes d'exploitation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

À l'heure actuelle, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des produits et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance, à l'exception du nouveau contrat de location qui a été conclu à l'égard de l'installation de production en Colombie-Britannique (Canada) et dont fait état la rubrique « Faits saillants de l'exercice 2019 » du présent rapport de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances et sont choisis en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

DÉRIVÉS

La Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, comme il est mentionné à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion et à la note 13 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. Au 31 août 2019, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a conclu la transaction entre parties liées suivante :

- Le 22 février 2019, dans le cadre de l'appel public à l'épargne décrit à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 3,50 \$ l'action.

Cette transaction a été comptabilisée au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil, le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière.

- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a comptabilisé une charge de 2,0 millions de dollars au titre des avantages à court terme versés aux principaux dirigeants (y compris les jetons de présence).
- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a comptabilisé une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 1,1 million de dollars au titre des options sur actions attribuées aux principaux dirigeants.
- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, 1 156 766 options sur actions ont été attribuées aux principaux dirigeants et membres du conseil.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 août 2019, la Société avait 58 144 400 actions ordinaires émises et en circulation, et 3 910 169 options sur actions en circulation. Le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires au 31 août 2019 s'établissait à 55 069 384.

Au 14 novembre 2019, la Société avait 58 144 400 actions ordinaires émises et en circulation, et 3 976 697 options sur actions en circulation.

Pour un complément d'information à propos des options sur actions, il y a lieu de se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE**APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE MAI 2018**

Le 7 mai 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 4 000 000 d'actions ordinaires pour un produit net de 9,1 millions de dollars.

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 2 mai 2018 avec l'utilisation du produit réelle au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée	Écart
Expansion dans l'Ouest canadien	3 657 \$	4 000 \$	(343) \$
Automatisation des processus	1 711	2 000	(289)
Expansion de l'offre de produits et développement de nouvelles solutions de repas	1 037	1 000	37
Fonds de roulement et fins générales de l'entreprise	2 669	2 087	582
Total du produit net	9 074	9 087	(13)
Frais d'émission d'actions	926	913	13
Produit brut	10 000 \$	10 000 \$	– \$

APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE FÉVRIER 2019

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne dans le cadre duquel elle a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit net de 19,6 millions de dollars (compte tenu du produit de l'exercice de l'option de surallocation).

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 18 février 2019 avec l'utilisation du produit réelle au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée ¹⁾	Écart
Dépenses en immobilisations et automatisation des processus	4 311 \$	10 000 \$	(5 689) \$
Expansion de l'offre de produits et développement de nouvelles solutions de repas	2 246	5 000	(2 754)
Instauration d'emballages réutilisables	83	500	(417)
Fonds de roulement et fins générales de l'entreprise	4 065	4 065	–
Solde au 31 août 2019	8 865	s.o.	8 865
Total du produit net	19 570	19 565	5
Frais d'émission d'actions	1 497	1 502	(5)
Produit brut	21 067 \$	21 067 \$	– \$

¹⁾ L'estimation de l'utilisation du produit pour le fonds de roulement et à des fins générales de l'entreprise tient compte du produit net additionnel tiré de l'exercice de l'option de surallocation des actions nouvellement émises.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché canadien des solutions de repas à domicile.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement des états financiers consolidés annuels audités conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables et hypothèses de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 comprennent l'estimation du pourcentage d'utilisation au titre des crédits de vente et de référence inclus dans les produits différés et la recouvrabilité de l'impôt différé. La Société recourt au jugement pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. Les principaux jugements et estimations comptables de la Société sont présentés à la note 4 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location*, en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Ainsi, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, *Contrats de location*, (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

L'IFRS 16 précise la méthode qui doit être employée pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 16 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

IFRS 15

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à l'aide de la méthode de l'effet cumulatif. L'effet de l'adoption de cette norme a été comptabilisé le 1^{er} septembre 2018, soit la date de la première application. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018 n'ont pas été retraités.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment précis ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si, à quel montant, et quand les produits des activités ordinaires sont comptabilisés. Aux termes de l'IFRS 15, les produits sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle des biens et services. L'exercice d'un jugement est nécessaire pour déterminer le moment du transfert du contrôle, que ce soit à un moment précis ou au fil du temps.

La Société tire des produits de la vente de solutions de repas. L'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les méthodes comptables employées par la Société pour comptabiliser ses produits, car en vertu de l'IFRS 15 et de normes antérieures, la Société comptabilise les produits au moment de la livraison des solutions de repas.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 15 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

IFRS 9

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

L'IFRS 9 précise les exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier, au coût amorti ou à la juste valeur, et exige qu'une seule méthode de calcul de la dépréciation soit utilisée. La méthode prévue s'appuie sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme inclut également des directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de garantie et les montants à recevoir qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des actifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des actifs financiers de la Société.

Les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme qui étaient auparavant classés comme autres passifs financiers en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des passifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des passifs financiers de la Société.

La transition à l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur l'état de la situation financière de la Société au 1^{er} septembre 2018.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 9 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il y a lieu de se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019. Les normes et interprétations modifiées ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés annuels audités de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires, en particulier dans la période au cours de laquelle la publication des documents annuels doit être préparée, et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable.

Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 31 août 2019.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

De plus, sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 août 2019.

Aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les CIIF de la Société.